

Miss France 2026, entre paillettes et combat contre la haine en ligne

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

3 décembre 2025



« Rendez-vous samedi à 21 h 10 sur TF1 pour découvrir le TOP 12 de Miss France 2026 », a annoncé ce 3 décembre l'organisateur du concours en légende d'une photo promotionnelle des candidates (photo ci-dessus). Un événement populaire qui, au-delà du spectacle, aura cette année plus que les précédentes en toile de fond les enjeux de la régulation des plateformes numériques en matière de lutte contre le harcèlement et le racisme.

Après les vagues de haine en ligne qui ont visé la sortante, la Martiniquaise Angélique Angarni-Filopon, Miss France 2025, ciblée pour son âge et ses origines, le concours avait signalé à la justice « ces commentaires injurieux », qui « n'ont pas leur place dans notre concours, pas plus que dans notre société ». Sans grand résultat. La société Miss

France a apporté pour cette édition 2026 une réponse maison, timide et limitée : pour la première fois, la gagnante sera marrainée par une ancienne élue, Camille Cerf (Miss France 2015). Pas de quoi réguler les haters qui se rendent coupables de harcèlement à caractère raciste.

| Durcir la loi

« *On a un problème aujourd'hui, c'est qu'on est très lent* » a déclaré Emmanuel Macron vendredi 28 novembre. En débat avec des lecteurs du groupe de presse Ebra, à Mirecourt, dans les Vosges, le président de la République a annoncé vouloir durcir la loi contre le cyberharcèlement et instaurer une action « *en référé* » contre les « *fausses informations* » et les « *informations qui sont attentatoires* » à la dignité d'une personne sur les réseaux sociaux, dont il se dit avec son épouse particulièrement victime.

En prenant appui sur ce qui existe « *dans le domaine politique* », où « *on peut faire un référé 'fausse information' quand il y a une fausse information sur quelqu'un, en 48 heures le juge peut obliger la plateforme à retirer parce que ça va toucher à la sincérité du scrutin* », le chef de l'État déclaré vouloir inscrire ce nouveau référé dans le droit français, « *le plus vite possible* », et dit attendre la copie du gouvernement « *d'ici la fin d'année* ».

Parmi les trente candidates à l'élection cette année, c'est la Guadeloupéenne, Naomi Torrent, 30 ans, analyste financière et Miss Guadeloupe 2025, qui est la doyenne de Miss France 2026. Selon une prédiction d'intelligence artificielle relayée par l'AFP et Le Parisien, Miss Guadeloupe figure parmi le top 3 des favorites, derrière Miss Nord-Pas-de-Calais et Miss Tahiti.

La représentation guadeloupéenne ne s'arrête pas à la scène. Axelle Saint-Cirel, chanteuse lyrique dont la notoriété a éclos à la faveur de son

interprétation de la Marseillaise lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris en 2024, siège cette année au jury.